

> Circulaire du CPDP

n°10988
Mercredi 19 août 2015

VOCABULAIRE DU PÉTROLE ET DU GAZ

AVIS DU 14 AOÛT 2015

> A été publié au Journal officiel du 14 août 2015 le « Vocabulaire du pétrole et du gaz » établi par la Commission d'enrichissement de la langue française, qui a remplacé la commission générale de terminologie et de néologie (décret n° 2015-341 du 25 mars 2015)

Parmi les termes qui sont définis, nous retiendrons :

- **biokérosène** : kérosène issu de produits d'origine végétale ou animale ;
- **hydrocarbure non conventionnel** : hydrocarbure naturel dont l'extraction nécessite le recours à des techniques plus complexes que celles qui sont utilisées couramment dans les industries pétrolière et gazière ;
- **schiste bitumineux** : roche-mère ayant suivi une évolution incomplète et contenant des matières organiques qui peuvent être transformées en hydrocarbures liquides par traitement thermique.

Des tables permettent de passer des termes français à leur équivalent anglais et vice versa.

La publication de ces termes au Journal officiel rend leur emploi obligatoire pour les services de l'État et ses établissements publics, à la place des équivalents étrangers.

> Lien vers l'avis du 14 août 2015.